

AVIS DE COURSE

OPEN DE NORMANDIE

Dériveurs, Catamarans, Windsurfs

Léry-Poses en Normandie – Grand Lac des 2 Amants
Dimanche 22 mai 2022
AO : CDV27 – Grade : 5B

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'Annexe B pour les Windsurfs
- 1.2 - les règlements fédéraux

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 9h le 22/05/2022 au bureau des inscriptions.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : www.cdvoile27.fr

3 COMMUNICATION

Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.cdvoile27.fr

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 **L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en intersérie DERIVEUR, CATAMARAN et WINDSURF**

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur www.cdvoile27.fr ou à l'adresse exacte ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-voile-de-l-eure/evenements/open-de-normandie-22-mai-poses>

4.5 **Fermeture des inscriptions le 21/05 à 23h59.**

Les inscriptions le jour même ne seront pas acceptées.

5 PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : le 22/05 de 9h à 10h30

La confirmation d'inscription sur place le jour de l'épreuve est obligatoire. Merci de vous y rendre dès votre arrivée. Confirmation licence et N° de voile.

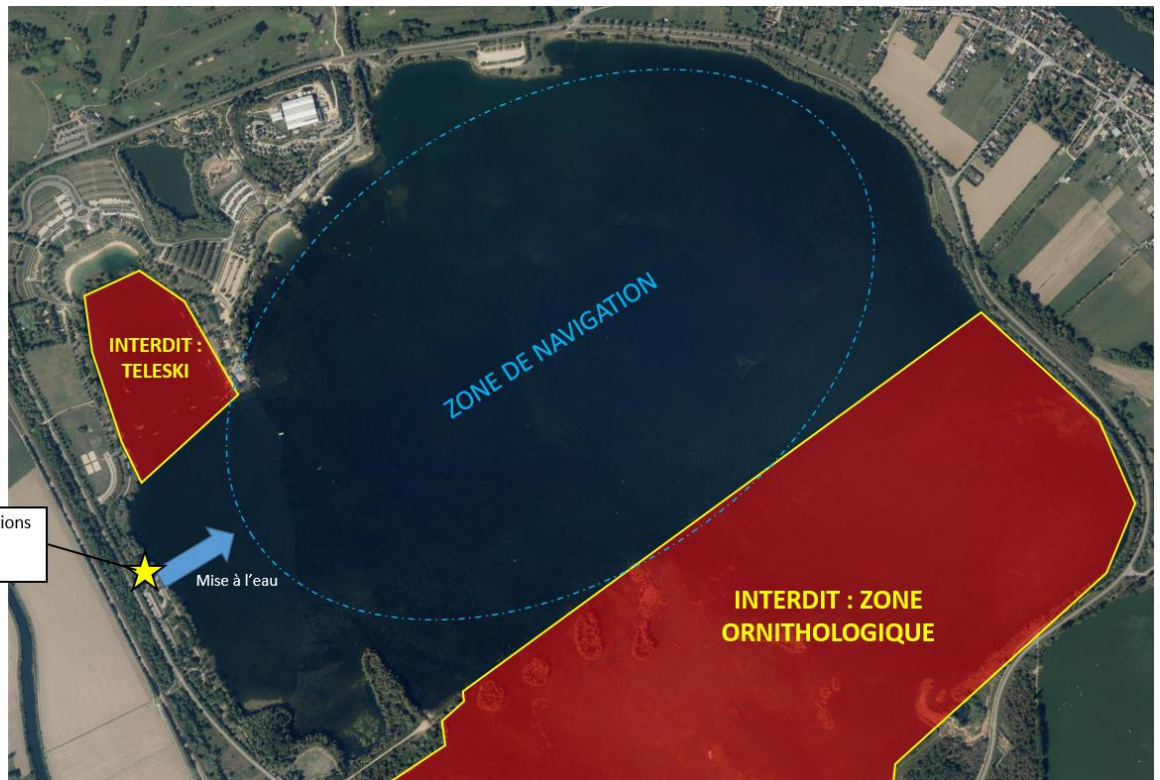
Des dossards seront disponibles pour les concurrents sans numéro de voile.

5.2 Briefing concurrents : 11h

5.3 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 11h30.

5.4 Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 17h.

6 LIEU



6.1 La confirmation des inscriptions POUR TOUTES LES CLASSES (DERIVEURS, CATAMARAN, WINDSURF) aura lieu à la tente du secrétariat de course.

6.2 La mise à l'eau sera faite prioritairement par la cale de mise à l'eau à proximité du secrétariat de course. **Pour les windsurfs, après confirmation d'inscription, la mise à l'eau sera possible sur l'ensemble des berges du plan d'eau.**

7 LES PARCOURS

Les parcours seront confirmés en Instructions de Course et présentés au Briefing.

8 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9 CLASSEMENT

9.1 2 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition. Insérer le nombre.

9.2 a) Quand moins de 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand plus de 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux des accompagnateurs doivent se présenter à l'AO lors de la confirmation des inscriptions.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter

Adrien : 06.80.21.30.52 – adrien.landel@cdvoile27.fr